

ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 234 750 euros
Siège social : 172 Boulevard du Petit Quinquin – CRT 1 de Lesquin
59273 FRETIN
485 215 636 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 2 431 731,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 431 731,50 euros
A titre de dividendes	2 338 670,00 euros
Soit 99,62 euros par action	
Le solde	93 061,50 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 334 780,85 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 338 670,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un

foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

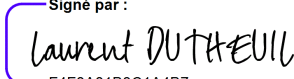
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Laurent DUTHEUIL
Société DUTH INVEST

Signé par :

F4F8A81B3C1A4B7...

S.A.S. ENVOYE SPECIAL HOLDING

172 BOULEVARD DU PETIT QUINQUIN

59273 FRETIN

Activités des sociétés holding

COMPTES ANNUELS

30/09/2025



EXPERTISE COMPTABLE

Signé par :

Laurent DUTHÉUIL

F4F8A81B3C1A4B7...

32 RUE PIERRE BROSOLETTTE

76600 LE HAVRE

02.32.74.91.70

soregor@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ENVOYE SPECIAL HOLDING			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 172 BOULEVARD DU PETIT QUINQUIN 59273 FRETIN			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 8 5 2 1 5 6 3 6 0 0 0 2 1			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 30092025					
			N-1 30092024					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 508	10 309	2 199	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 506		3 506	1 456
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	51 633	38 372	13 261	9 090
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	7 388 797		7 388 797	4 436 234
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG	2 310		2 310	4 788
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 200		7 200	4 200
TOTAL (II)		BJ	BK	7 465 954	48 681	7 417 273	4 455 768	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	898 970		898 970	961 906
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 194 221		1 194 221	1 216 414
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 319 167		2 319 167	1 861 003
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 000 000		1 000 000	2 000 000
Disponibilités		CF	CG	257 896		257 896	527 713	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	60 752		60 752	36 073	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 731 006		5 731 006	6 603 110	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	13 196 959	48 681	13 148 279	11 058 878	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	9 510	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. ENVOYE SPECIAL HOLDING			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :234 750.....)	DA	234 750	234 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 355 250	1 355 250
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	23 475	23 475
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	241 719	1 126 326
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 431 732	1 791 543
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	4 286 926	4 531 344
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	97 500	
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 639 448	1 400 890
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 012	8 012
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	862 348	1 107 047
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	991 808	981 811
	Dettes fiscales et sociales	DY	464 941	706 698
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 797 296	2 323 076
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	8 861 353	6 527 534
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	13 148 279	11 058 878
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 945 654	5 420 487
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ENVOYE SPECIAL HOLDING										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services *		FD		FE		FF				
			FG	3 393 109	FH		FI	3 393 109	3 182 887		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	3 393 109	FK		FL	3 393 109	3 182 887		
	Production stockée *						FM				
	Production immobilisée *						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	39 935	16 735		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		21 983		
	Autres produits (1) (11)						FQ	10 134	521		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 443 178	3 222 127		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 263 158	2 000 374		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	27 936	32 283		
	Salaires et traitements *						FY	857 571	804 581		
	Charges sociales (10)						FZ	323 607	327 742		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions						GA	5 155	6 790	
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	67	10		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 477 494	3 171 780		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(34 316)	50 347		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 577 827	1 854 397		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	58 231			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	20 301	47 776		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	2 656 359	1 902 173		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	177 535	126 140		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de p placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	177 535	126 140		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 478 825	1 776 033			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 444 509	1 826 380			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise S.A.S. ENVOYE SPECIAL HOLDING				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		1 811	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		1 811	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		1 133	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		1 133	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		678	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	12 777	35 515	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 099 537	5 126 111	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 667 805	3 334 568	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	2 431 732	1 791 543	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1		21 983
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
	dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels							
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 148 279** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 099 537** euros et un total **charges** de **3 667 805** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 431 732** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au nouveau plan comptable général défini par le règlement ANC n°2022-06, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et appliqué par anticipation au présent exercice comptable.

En raison de ce changement de référentiel, certains postes des états financiers ont été retraités depuis l'ouverture de l'exercice : suppression des comptes de transferts de charges et nouvelle définition du résultat exceptionnel notamment.

Il appartiendra au lecteur de tenir compte de cette réforme du Plan Comptable Général dans l'analyse et le comparatif des comptes annuels N/N-1.

Annexe

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les immobilisations financières sont constituées :

- des 3 750 parts (100%) composant le capital de la SAS ENVOYE SPECIAL NORD
- des 380 parts (100%) composant le capital social de la SAS REGIONAL EXPRESS
- des 100 parts (100%) composant le capital social de la SAS PLAN D
- des 15 000 parts (100%) composant le capital social de la SAS L'EXPRESS DU FROID
- des 14 000 parts (70%) composant le capital social de la SAS AFFRETOO
- des 6 000 parts (100%) composant le capital social de la SAS TRANSPORTS MASSON
- des 7 000 parts (70%) composant le capital social de la SAS AFFRETOO 29
- des 100 000 parts (100%) composant le capital social de la SAS ENSPE BTP
- des 700 parts (100%) composant le capital social de la SAS TRANSPORTS COLIVIT
- des 7 000 parts (100%) composant le capital social de la SAS MEEWAY
- des 13 200 parts (76%) composant le capital social de la SAS LOGI TRANS SERVICES
- des 900 parts (100%) composant le capital social de la SAS DISPAC
- des 400 parts (100%) composant le capital social de la SAS LOG'IN

Société consolidante

La société consolidante est la SAS DUTH INVEST - 172 BD DU PETIT QUINQUIN 59273 FRETIN - 815 466 532 RCS

Annexe

Indemnité de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 17 857.44 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé. Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.5 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite : 60-64 ans
- Taux de turn-over : moyen
- Taux de revalorisation des salaires : 1%

Effectifs

Les effectifs s'élèvent à 15 au 30/09/2025.

Intégration fiscale

La société ENVOYE SPECIAL HOLDING a créé son périmètre d'intégration fiscale de groupe sur l'exercice 2023.

La société ENVOYE SPECIAL HOLDING applique l'option pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe et la méthode de la neutralité. Chaque société appartenant au périmètre d'intégration comptabilise l'imposition dont elle est redevable envers la société tête du groupe comme si elle était imposée séparément. L'économie d'impôt est constatée entièrement chez la tête de groupe en produit.

Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale sont les suivantes en 2025:

- SAS ENVOYE SPECIAL
- SAS REGIONAL EXPRESS
- SAS L'EXPRESS DU FROID
- SAS PLAN D
- SAS TRANSPORTS MASSON
- SAS ENSPE BTP

Dans le cadre de l'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés à charge filiale, au crédit du compte 698100000 dans les comptes de ENVOYE SPECIAL HOLDING, s'élève à 1 350 055 € répartie comme suit:

- SAS ENVOYE SPECIAL : 487 750 €
- SAS REGIONAL EXPRESS: 573 321 €
- SAS L'EXPRESS DU FROID: 54 702 €
- SAS PLAN D: 54 156 €
- SAS TRANSPORTS MASSON: 173 046 €
- SAS ENSPE BTP: 7 096 €

L'impôt sur les sociétés groupe 2025 s'élève à 1 343 670 € (hors crédit d'impôt de 7 770 €) et la contribution sociale sur les bénéfices 2025 s'élève à 19 162 €.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
		Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations RéévaluationsAcquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	10 100,00	2 407,50			12 507,50
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 100,00	2 407,50			12 507,50
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 456,00	2 050,00			3 506,00
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	1 881,23				1 881,23
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 634,46	9 117,76			49 752,22
	Emballages récupérables et divers					
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43 971,69	11 167,76			55 139,45
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	4 436 234,00	2 952 562,64			7 388 796,64
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	8 988,40	11 461,08		10 939,20	9 510,28
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 445 222,40	2 964 023,72		10 939,20	7 398 306,92
TOTAL		4 499 294,09	2 977 598,98		10 939,20	7 465 953,87

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations Diminutions	Amortissements au 30/09/2025
Règlement ANC 2022-06				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	10 100,00	208,77	10 308,77
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 100,00	208,77	10 308,77
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 210,63	158,65	1 369,28
	Matériel de transport	1 881,23	485,33	2 366,56
	Matériel de bureau, mobilier	30 333,83	4 302,33	34 636,16
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		33 425,69	4 946,31	38 372,00
TOTAL		43 525,69	5 155,08	48 680,77

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation

Créances et Dettes

		Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts		2 310,28	2 310,28	
	Autres immobilisations financières		7 200,00	7 200,00	
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		1 194 220,57	1 194 220,57	
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés		5 142,00	5 142,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices		227 915,00	227 915,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée		7 847,48	7 847,48	
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés		1 342 285,00	1 342 285,00	
	Débiteurs divers		735 977,34	735 977,34	
	Charges constatées d'avances		60 751,84	60 751,84	
TOTAL DES CREANCES			3 583 649,51	3 583 649,51	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice			2 478,12		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
DETTES		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 585 520,73	532 169,70	2 169 813,29	883 537,74
	Emprunts et dettes financières divers	151 426,85	151 426,85		
	Fournisseurs et comptes rattachés	991 807,63	991 807,63		
	Personnel et comptes rattachés	214 762,84	214 762,84		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 184,96	125 184,96		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	115 454,63	115 454,63		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 539,01	9 539,01		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	8 012,12	8 012,12		
	Autres dettes	2 797 296,02	2 797 296,02		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 999 004,79	4 945 653,76	2 169 813,29	883 537,74
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 540 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		338 923,35			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		8 012,12			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2025
Emprunt	Nantissement titres Dispac/Log'in	BNP Paribas	1 400 000,00	1 400 000,00
Emprunt	Nantissement titres Masson	Banque Populaire Nord	1 500 000,00	651 835,76
Emprunt	Nantissement titres Logi Trans Services	CIC Nord Ouest	1 140 000,00	1 140 000,00
TOTAL			4 040 000,00	3 191 835,76

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		23 475,00	10,0000	234 750,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		23 475,00	10,0000	234 750,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 30/09/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en ² cours d'exercice	Capitaux propres clôture 30/09/2025
Capital social	234 750,00				234 750,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 355 250,00				1 355 250,00
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	23 475,00	(884 606,76)		884 606,76	23 475,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 126 326,11			(884 606,76)	241 719,35
Report à nouveau		884 606,76		(884 606,76)	
Résultat de l'exercice	1 791 543,24	(1 791 543,24)		2 431 731,50	2 431 731,50
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 531 344,35	(1 791 543,24)		1 547 124,74	4 286 925,85
Date de l'assemblée générale 20/03/2025					
Dividendes attribués 2 676 150,00					
¹ dont dividende provenant du résultat n-1 1 791 543,24					
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 739 801,11					
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 739 801,11					
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (244 418,50)					

Filiales et participations

	30/09/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS EXPRESS DU FROID		792 751,16	100,00	209 467,38
SAS DISPAC		401 236,00	100,00	38 113,00
SAS TRANSPORTS COLMIT'		306 925,95	100,00	107 608,39
SAS ENSPE BTP		191 642,30	100,00	15 229,02
SAS ENVOYE SPECIAL		4 711 494,16	100,00	1 455 194,36
SAS TRANSPORTS MASSON		2 254 960,94	100,00	508 723,37
SAS REGIONAL EXPRESS		4 435 226,03	100,00	1 579 306,24
SAS PLAN D - EKO'RENT		1 323 192,98	100,00	365 923,78
SAS LOG'IN		48 920,00	100,00	4 919,00
SAS LOGI TRANS SERVICES		573 939,00	76,00	341 344,00
SAS AFFRETOO		521 707,93	70,00	133 700,31
SAS AFFRETOO 29		21 273,06	70,00	(83 487,77)
SAS MEEWAY		11 299,64	70,00	1 299,64

2. Participations (10 à 50 %)

- B. Renseignements globaux
1. Filiales non reprises en A.
- a) françaises
 - b) étrangères
2. Participations non reprises en A.
- a) françaises
 - b) étrangères

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

5. Participations (10 à 50%)		30/09/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
					Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale							
SAS EXPRESS DU FROID		792 751,16	100,00	203 650,00	203 650,00		
SAS DISPAC		401 236,00	100,00	1 700 000,00	1 700 000,00		
SAS TRANSPORTS COLIVIT'		306 925,95	100,00	450 000,00	450 000,00		
SAS ENSPE BTP		191 642,30	100,00	100 000,00	100 000,00		
SAS ENVOYE SPECIAL		4 711 494,16	100,00	29 970,00	29 970,00		
SAS TRANSPORTS MASSON		2 254 960,94	100,00	2 400 000,00	2 400 000,00		
SAS REGIONAL EXPRESS		4 435 226,03	100,00	499 600,00	499 600,00		

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS EXPRESS DU FROID		5 047 404,27	209 467,38	165 891,00	
SAS DISPAC		3 983 672,00	38 113,00	222 372,00	
SAS TRANSPORTS COLIVIT'		908 266,50	107 608,39		
SAS ENSPE BTP		4 031 208,33	15 229,02		
SAS ENVOYE SPECIAL		28 247 148,64	1 455 194,36	773 614,00	
SAS TRANSPORTS MASSON		12 875 889,76	508 723,37	381 614,00	
SAS REGIONAL EXPRESS		30 584 833,28	1 579 306,24	681 494,00	

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

Filiales et participations

22

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

30/09/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS PLAN D - EKO'RENT	1 323 192,98	100,00	732 000,00	732 000,00	
SAS LOG'IN	48 920,00	100,00	100 000,00	100 000,00	
SAS LOGI TRANS SERVICES	573 939,00	76,00	1 145 558,64	1 145 558,64	
SAS AFFRETOO	521 707,93	70,00	14 000,00	14 000,00	
SAS AFFRETOO 29	21 273,06	70,00	7 000,00	7 000,00	
SAS MEEWAY	11 299,64	70,00	7 000,00	7 000,00	

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales 2 500 332,61 486,00 2 005 558,64 2 005 558,64

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B) 2 500 332,61 486,00 2 005 558,64 2 005 558,64

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS PLAN D - EKO'RENT		10 481 626,15	365 923,78	204 956,00	
SAS LOG'IN		118 789,00	4 919,00	13 602,00	
SAS LOGI TRANS SERVICES		2 395 950,00	341 344,00		
SAS AFFRETOO		11 311 426,71	133 700,31	79 324,00	
SAS AFFRETOO 29		891 022,28	(83 487,77)		
SAS MEEWAY		1 014 857,56	1 299,64		

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales 6 213 671,7 763 698,96 297 882,00

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B) 6 213 671,7 763 698,96 297 882,00

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025
Total des Produits à recevoir		1 199 054
Autres créances clients		1 125 627
Clients factures à établir	1 125 627	
Autres créances		73 427
Frs - rrr à obtenir	5 866	
Produits a recevoir	4 142	
Interets courus à recevoir	63 419	

SAS ENVOYE SPECIAL HOLDING

172 Boulevard du Petit Quinquin
59273 LESQUIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

SIREN 48521563600021

TALENZ ALTEIS AUDIT

(Siège) Le Trifide - 18 rue Claude Bloch | 14050 Caen Cedex 4 | Téléphone : 02.31.46.23.23 | E-mail : secretariat-caen@talenz-alteis.fr
24 Rue Maréchal Gallieni | 76600 Le Havre | Téléphone : 02.35.19.25.85 | E-mail : secretariat-lehavre@talenz-alteis.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 124 000 € | SIRET 33971386900016 | RCS Caen 339 713 869 | TVA Intracommunautaire FR 61339713869
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société ENVOYE SPECIAL HOLDING,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENVOYE SPECIAL HOLDING relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre,

TALENZ ALTEIS AUDIT SAS

Christophe CHARETON
Commissaire aux Comptes
Associé

Signé par Christophe Chareton
Le 18 mars 2026



doc_Qq5L
tx_aZX6m9o5KEdq

Bilan Actif

		30/09/2025		30/09/2024	
Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	12 507,50	10 308,77	2 198,73	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	3 506,00		3 506,00	1 456,00
	Autres immobilisations corporelles	51 633,45	38 372,00	13 261,45	9 090,00
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	7 388 796,64		7 388 796,64	4 436 234,00
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	2 310,28		2 310,28	4 788,40
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	7 200,00		7 200,00	4 200,00
	Total de l'actif immobilisé (III)	7 465 953,87	48 680,77	7 417 273,10	4 455 768,40
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	898 969,89		898 969,89	961 906,26
	CREANCES (2)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	1 194 220,57		1 194 220,57	1 216 414,24
	Autres créances	2 319 166,82		2 319 166,82	1 861 002,73
	Charges constatées d'avance	60 751,84		60 751,84	36 073,22
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (3)	1 000 000,00		1 000 000,00	2 000 000,00
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	257 896,42		257 896,42	527 713,25
	Total de l'actif circulant (IV)	5 731 005,54		5 731 005,54	6 603 109,70
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	13 196 959,41	48 680,77	13 148 278,64	11 058 878,10
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			9 510,28	8 988,40
	(2) dont créances à plus d'un an				
	(3) dont actions propres				
	Présentation				

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé) 23 750,00	234 750,00	234 750,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 355 250,00	1 355 250,00
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	23 475,00	23 475,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	241 719,35	1 126 326,11
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 431 731,50	1 791 543,24
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 286 925,85	4 531 344,35
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	3 585 520,73	1 400 890,30
	Emprunts et dettes financières divers (2)	159 438,97	8 012,12
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	862 348,00	1 107 047,00
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	991 807,63	981 810,61
	Dettes fiscales et sociales	464 941,44	706 697,86
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 797 296,02	2 323 075,86
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	8 861 352,79	6 527 533,75
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	13 148 278,64	11 058 878,10
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 431 731,50	1 791 543,24
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 945 653,76	5 420 486,75
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	30/09/2024
		France	Exportation	
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	3 393 108,58	3 393 108,58	3 182 887,24
	Montant net du chiffre d'affaires	3 393 108,58	3 393 108,58	3 182 887,24
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions		39 934,90	16 735,00
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			21 983,09
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits		10 134,18	521,41
Total des produits d'exploitation			3 443 177,66	3 222 126,74
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)		2 263 157,82	2 000 373,88
	Impôts, taxes et versements assimilés		27 935,53	32 282,52
	Salaires		857 571,43	804 580,84
	Cotisations sociales		323 607,24	327 741,98
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		5 155,08	6 790,06
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		66,71	10,33
Total des charges d'exploitation			3 477 493,81	3 171 779,61
RESULTAT D'EXPLOITATION			(34 316,15)	50 347,13

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat

2/2

		30/09/2025	30/09/2024
		Règlement ANC 2022-06	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(34 316,15)	50 347,13
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
	De participation (2)	2 577 827,00	1 854 397,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	58 231,10	47 775,98
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	20 301,08	
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		2 656 359,18	1 902 172,98
PRODUITS FINANCIERS			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	177 534,53	126 140,02
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		177 534,53	126 140,02
RESULTAT FINANCIER		2 478 824,65	1 776 032,96
RESULTAT COURANT avant impôts		2 444 508,50	1 826 380,09
Produits exceptionnels			1 811,15
Charges exceptionnelles			1 133,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			678,15
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		12 777,00	35 515,00
Total des produits		6 099 536,84	5 126 110,87
Total des charges		3 667 805,34	3 334 567,63
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 431 731,50	1 791 543,24

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 148 279** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 099 537** euros et un total **charges** de **3 667 805** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 431 732** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément au nouveau Plan Comptable Général défini par le règlement ANC n° 2022-06, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, et appliqué ici au présent exercice comptable.

En raison de ce changement de référentiel, certains postes des états financiers ont été retraités depuis l'ouverture de l'exercice : suppression des comptes de transferts de charges et nouvelle définition du résultat exceptionnel notamment.

Il appartiendra au lecteur de tenir compte de cette réforme du Plan Comptable Général dans l'analyse et le comparatif des comptes annuels N/N-1.

Modalités de première application et comparabilité (Exercice 2024) Conformément aux dispositions transitoires, ce changement est appliqué de manière prospective à compter du 1er janvier 2025. Par conséquent :

Absence de retraitement du résultat 2024 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été retraités selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2024 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges qualifiés d'exceptionnels en 2024 n'ont pas été réanalysés au regard de la nouvelle définition.

Annexe

Impacts significatifs sur l'exercice clos (Exercice 2025)

L'application des nouvelles règles au cours de l'exercice a conduit aux changements significatifs suivants par rapport aux méthodes antérieures :

* Résultat exceptionnel : Des éléments qui auraient été classés en résultat exceptionnel sous l'ancienne réglementation sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation (ou financier).

- Cessions d'actifs : Les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables correspondantes sont classés en résultat d'exploitation.

- Subventions : La quote-part de subvention d'investissement virée au résultat est classée en résultat d'exploitation.

* Suppression des transferts de charges : Les charges qui faisaient l'objet d'un transfert sont désormais traitées selon leur nature :

- Les remboursements de charges de personnel sont crédités au compte 649 « Remboursements de charges de personnel » pour 22 718 €.

- Les indemnités d'assurance sont comptabilisées au compte 7587 « Indemnités d'assurance ».

- Les refacturations diverses sont inscrites en chiffre d'affaires ou produits accessoires (compte 708).

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Annexe

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les immobilisations financières sont constituées :

- des 3 750 parts (100%) composant le capital de la SAS ENVOYE SPECIAL NORD
- des 380 parts (100%) composant le capital social de la SAS REGIONAL EXPRESS
- des 100 parts (100%) composant le capital social de la SAS PLAN D
- des 15 000 parts (100%) composant le capital social de la SAS L'EXPRESS DU FROID
- des 14 000 parts (70%) composant le capital social de la SAS AFFRETOO
- des 6 000 parts (100%) composant le capital social de la SAS TRANSPORTS MASSON
- des 7 000 parts (70%) composant le capital social de la SAS AFFRETOO 29
- des 100 000 parts (100%) composant le capital social de la SAS ENSPE BTP
- des 700 parts (100%) composant le capital social de la SAS TRANSPORTS COLIVIT
- des 7 000 parts (70%) composant le capital social de la SAS MEEWAY
- des 13 200 parts (76%) composant le capital social de la SAS LOGI TRANS SERVICES
- des 900 parts (100%) composant le capital social de la SAS DISPAC
- des 400 parts (100%) composant le capital social de la SAS LOG'IN

Société consolidante

La société consolidante est la SAS DUTH INVEST - 172 BD DU PETIT QUINQUIN 59273 FRETIN - 815 466 532 RCS

Indemnité de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 17 857.44 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé. Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.5 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite : 60-64 ans
- Taux de turn-over : moyen
- Taux de revalorisation des salaires : 1%

Effectifs

Les effectifs s'élèvent à 15 au 30/09/2025.

Annexe

Intégration fiscale

La société ENVOYE SPECIAL HOLDING a créé son périmètre d'intégration fiscale de groupe sur l'exercice 2023.

La société ENVOYE SPECIAL HOLDING applique l'option pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe et la méthode de la neutralité. Chaque société appartenant au périmètre d'intégration comptabilise l'imposition dont elle est redevable envers la société tête du groupe comme si elle était imposée séparément. L'économie d'impôt est constatée entièrement chez la tête de groupe en produit.

Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale sont les suivantes en 2025:

- SAS ENVOYE SPECIAL
- SAS REGIONAL EXPRESS
- SAS L'EXPRESS DU FROID
- SAS PLAN D
- SAS TRANSPORTS MASSON
- SAS ENSPE BTP

Dans le cadre de l'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés à charge filiale, au crédit du compte 698100000 dans les comptes de ENVOYE SPECIAL HOLDING, s'élève à 1 350 055 € répartie comme suit:

- SAS ENVOYE SPECIAL : 487 750 €
- SAS REGIONAL EXPRESS: 573 321 €
- SAS L'EXPRESS DU FROID: 54 702 €
- SAS PLAN D: 54 156 €
- SAS TRANSPORTS MASSON: 173 030 €
- SAS ENSPE BTP: 7 096 €

L'impôt sur les sociétés groupe 2025 s'élève à 1 343 670 € (hors crédit d'impôt de 7 770 €) et la contribution sociale sur les bénéfices 2025 s'élève à 19 162 €.

Filiales et participations

1 2

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

30/09/2025

Capitaux propres

Q uote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus
Brute Nette

Montant net des
prêts et avances
consentis par la sté

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

SAS EXPRESS DU FROID	792 751,16	100,00	203 650,00	203 650,00
SAS DISPAC	401 236,00	100,00	1 700 000,00	1 700 000,00
SAS TRANSPORTS COLIVIT	306 925,95	100,00	450 000,00	450 000,00
SAS ENSPE BTP	191 642,30	100,00	100 000,00	100 000,00
SAS ENVOYE SPECIAL	4 711 494,16	100,00	29 970,00	29 970,00
SAS TRANSPORTS MASSON	2 254 960,94	100,00	2 400 000,00	2 400 000,00
SAS REGIONAL EXPRESS	4 435 226,03	100,00	499 600,00	499 600,00

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS EXPRESS DU FROID		5 047 404,27	209 467,38	165 891,00	
SAS DISPAC		3 983 672,00	38 113,00	222 372,00	
SAS TRANSPORTS COLIVIT		908 266,50	107 608,39	54 960,00	
SAS ENSPE BTP		4 031 208,33	15 229,02		
SAS ENVOYE SPECIAL		28 247 148,64	1 455 194,36	773 614,00	
SAS TRANSPORTS MASSON		12 875 889,76	508 723,37	381 614,00	
SAS REGIONAL EXPRESS		30 584 833,28	1 579 306,24	681 494,00	

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

Filiales et participations

2 2

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

	30/09/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SAS PLAN D - EKO'RENT		1 323 192,98	100,00	732 000,00	732 000,00	
SAS LOG'IN		48 920,00	100,00	100 000,00	100 000,00	
SAS LOGI TRANS SERVICES		573 939,00	76,00	1 145 558,64	1 145 558,64	
SAS AFFRETOO		521 707,93	70,00	14 000,00	14 000,00	
SAS AFFRETOO 29		21 273,06	70,00	7 000,00	7 000,00	
SAS MEEWAY		11 299,64	70,00	7 000,00	7 000,00	

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales 2 500 332,61 486,00 2 005 558,64 2 005 558,64

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B) 2 500 332,61 486,00 2 005 558,64 2 005 558,64

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS PLAN D - EKO'RENT		10 481 626,15	365 923,78	204 956,00	
SAS LOG'IN		118 789,00	4 919,00	13 602,00	
SAS LOGI TRANS SERVICES		2 395 950,00	341 344,00		
SAS AFFRETOO		11 311 426,71	133 700,31	79 324,00	
SAS AFFRETOO 29		891 022,28	(83 487,77)		
SAS MEEWAY		1 014 857,56	1 299,64		

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales 6 213 671,7 763 698,96 297 882,00

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B) 6 213 671,7 763 698,96 297 882,00

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/09/2025
Règlement ANC 2022-06			Augmentations Réévaluations	Diminutions Acquisitions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 100,00		2 407,50	12 507,50
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 100,00		2 407,50	12 507,50
CORPORELLES					
	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 456,00		2 050,00	3 506,00
	Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	1 881,23			1 881,23
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 634,46		9 117,76	49 752,22
	Emballages récupérables et divers				
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 971,69		11 167,76	55 139,45	
FINANCIERES					
	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	4 436 234,00		2 952 562,64	7 388 796,64
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	8 988,40		11 461,08	10 939,20
	9 510,28				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 445 222,40		2 964 023,72	10 939,20	7 398 306,92
TOTAL	4 499 294,09		2 977 598,98	10 939,20	7 465 953,87

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations Diminutions	Amortissements au 30/09/2025
Règlement ANC 2022-06				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	10 100,00	208,77	10 308,77
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 100,00	208,77	10 308,77
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 210,63	158,65	1 369,28
	Matériel de transport	1 881,23	485,33	2 366,56
	Matériel de bureau, mobilier	30 333,83	4 302,33	34 636,16
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 425,69	4 946,31	38 372,00
	TOTAL	43 525,69	5 155,08	48 680,77

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts	2 310,28	2 310,28		
	Autres immobilisations financières	7 200,00	7 200,00		
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	1 194 220,57	1 194 220,57		
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés	5 142,00	5 142,00		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	227 915,00	227 915,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 847,48	7 847,48		
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés	1 342 285,00	1 342 285,00		
	Débiteurs divers	735 977,34	735 977,34		
	Charges constatées d'avances	60 751,84	60 751,84		
	TOTAL DES CREANCES	3 583 649,51	3 583 649,51		
	Prêts accordés en cours d'exercice				
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	2 478,12			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
DETTES		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 585 520,73	532 169,70	2 169 813,29	883 537,74
	Emprunts et dettes financières divers	151 426,85	151 426,85		
	Fournisseurs et comptes rattachés	991 807,63	991 807,63		
	Personnel et comptes rattachés	214 762,84	214 762,84		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 184,96	125 184,96		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	115 454,63	115 454,63		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 539,01	9 539,01		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	8 012,12	8 012,12		
	Autres dettes	2 797 296,02	2 797 296,02		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	7 999 004,79	4 945 653,76	2 169 813,29	883 537,74
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 540 000,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	338 923,35			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	8 012,12			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2025
Emprunt	Nantissement titres Dispac/Log'in	BNP Paribas	1 400 000,00	1 400 000,00
Emprunt	Nantissement titres Masson	Banque Populaire Nord	1 500 000,00	651 835,76
Emprunt	Nantissement titres Logi Trans Services	CIC Nord Ouest	1 140 000,00	1 140 000,00

TOTAL

4 040 000,00

3 191 835,76

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		23 475,00	10,0000	234 750,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		23 475,00	10,0000	234 750,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 30/09/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2025
Capital social	234 750,00				234 750,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 355 250,00				1 355 250,00
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	23 475,00	(884 606,76)		884 606,76	23 475,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 126 326,11			(884 606,76)	241 719,35
Report à nouveau		884 606,76		(884 606,76)	
Résultat de l'exercice	1 791 543,24	(1 791 543,24)		2 431 731,50	2 431 731,50
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 531 344,35	(1 791 543,24)		1 547 124,74	4 286 925,85

Date de l'assemblée générale 20/03/2025

Dividendes attribués 2 676 150,00

¹dont dividende provenant du résultat n-1 1 791 543,24

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 739 801,11

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 739 801,11

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (244 418,50)

Filiales et participations

	30/09/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS EXPRESS DU FROID		792 751,16	100,00	209 467,38
SAS DISPAC		401 236,00	100,00	38 113,00
SAS TRANSPORTS COLIVIT'		306 925,95	100,00	107 608,39
SAS ENSPE BTP		191 642,30	100,00	15 229,02
SAS ENVOYE SPECIAL		4 711 494,16	100,00	1 455 194,36
SAS TRANSPORTS MASSON		2 254 960,94	100,00	508 723,37
SAS REGIONAL EXPRESS		4 435 226,03	100,00	1 579 306,24
SAS PLAN D - EKO'RENT		1 323 192,98	100,00	365 923,78
SAS LOG'IN		48 920,00	100,00	4 919,00
SAS LOGI TRANS SERVICES		573 939,00	76,00	341 344,00
SAS AFFRETOO		521 707,93	70,00	133 700,31
SAS AFFRETOO 29		21 273,06	70,00	(83 487,77)
SAS MEEWAY		11 299,64	70,00	1 299,64

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025
Total des Produits à recevoir		1 199 054
Autres créances clients		1 125 627
Clients factures à établir	1 125 627	
Autres créances		73 427
Frs - rrr à obtenir	5 866	
Produits a recevoir	4 142	
Interets courus à recevoir	63 419	